

COMMENTAIRE D'UN TEXTE PHILOSOPHIQUE SUR PROGRAMME

368. [...] « Tout se réduit enfin à ceci : Adam a-t-il péché librement ? Si vous répondez que oui : Donc, vous dira-t-on, sa chute n'a pas été prévue. Si vous répondez que non : Donc, vous dira-t-on, il n'est point coupable. Vous écrirez cent volumes contre l'une ou l'autre de ces conséquences, et néanmoins vous avouerez, ou que la prévision infaillible d'un événement contingent est un mystère qu'il est impossible de concevoir, ou que la manière dont une créature, qui agit sans liberté, pèche pourtant, est tout à fait incompréhensible. »*

369. Je me trompe fort, ou ces deux prétendus incompréhensibilités cessent entièrement par nos solutions. Plût à Dieu qu'il fut aussi aisé de répondre à la question, comment il faut bien guérir les fièvres, et comment il faut éviter les écueils de deux maladies chroniques qui peuvent naître, l'une en ne guérissant point la fièvre, l'autre en la guérissant mal. Lorsqu'on prétend qu'un événement libre ne saurait être prévu, on confond la liberté avec l'indétermination, ou avec l'indifférence pleine et d'équilibre, et lorsqu'on veut que le défaut de la liberté empêcherait l'homme d'être coupable, l'on entend une liberté exempte, non pas de la détermination ou de la certitude, mais de la nécessité et de la contrainte. Ce qui fait voir que le dilemme n'est pas bien pris, et qu'il y a un passage large entre les deux écueils. On répondra donc qu'Adam a péché librement, et que Dieu l'a vu péchant dans l'état d'Adam possible, qui est devenu actuel, suivant le décret de la permission divine. Il est vrai qu'Adam s'est déterminé à pécher en suite de certaines inclinations prévalentes : mais cette détermination ne détruit point la contingence ni la liberté ; et la détermination certaine qu'il y a dans l'homme à pécher ne l'empêche point de pouvoir ne point pécher (absolument parlant) ; et, puisqu'il pèche, d'être coupable et de mériter la punition ; d'autant que cette punition peut servir, à lui ou à d'autres, pour contribuer à les déterminer une autre fois à ne point pécher [...].

G. W. LEIBNIZ,
*Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu,
la liberté de l'homme et l'origine du mal*, Troisième partie,
GF-Flammarion, p. 334-335.

* Leibniz cite ici le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle.